

# WooCommerce and the French finance bill

## English version

With the *Loi de finances* being updated early 2018, there may be concerns around using WooCommerce. It seemed, for awhile, that certification would be required or the use of WooCommerce would be illegal in France.

According to a more recent version of the bill, and more specifically [Article 46](#), certification is only required for cash register software that does not generate invoices (records of receipt of cash payments). This does not apply to eCommerce platforms such as WooCommerce.

Below is the most relevant section of that article. We kept it in French since it only applies to shops that are due to pay taxes in France, but we translated the highlighted parts:

*3° bis Si elle effectue des livraisons de biens et des prestations de services ne donnant pas lieu à facturation conformément à l'article 289 et enregistre ces opérations **au moyen d'un logiciel ou d'un système de caisse** [trans. "by means of a cash register software or system"], utiliser un logiciel ou un système satisfaisant à des conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données en vue du contrôle de l'administration fiscale, attestées par un certificat délivré par un organisme accrédité dans les conditions prévues à l'article L. 433-4 du code de la consommation ou par une attestation individuelle de l'éditeur, conforme à un modèle fixé par l'administration;*

It's also important to understand the reasons for this change to the bill — to avoid tax fraud through cash payments. By definition, eCommerce software leaves a paper trail and, by consequence, this makes it more difficult to abuse the software for tax fraud. The legislator has altered the original draft of the law to address the main concern more directly:

*Face à l'inquiétude exprimée par les entreprises quant à la mise en œuvre de cette obligation, il est proposé que **seuls les logiciels et systèmes de caisse, principaux vecteurs des fraudes constatées à la TVA, soient concernés par cette obligation** [trans. "only cash register software and systems, being the primary means for tax fraud are concerned in this (legal) obligation"].*

*La redéfinition du périmètre de l'obligation permettra d'alléger les charges et la complexité induites par les opérations de mise en conformité sans pour autant réduire l'efficacité de ce dispositif dans la lutte contre les*

*fraudes facilitées par les logiciels permettant d'effacer des recettes enregistrées.*

At the time of last update to this document (27 December 2017) the bill hadn't been finalized, so changes to the above may still occur.

1. [English version](#)

[Version française](#)

## Version française

La *Loi de finances* étant adoptée et appliquée début 2018, de nombreux utilisateurs ont exprimé leurs craintes par rapport à l'utilisation de WooCommerce en France. Pendant un temps, il a semblé qu'une certification deviendrait obligatoire ou que l'utilisation de WooCommerce deviendrait illégale.

Cependant, selon une version plus récente du projet de loi et plus spécifiquement l'[article 46](#), la certification est seulement requise pour les logiciels de caisse enregistreuse qui ne génèrent pas de factures (registres de réception des paiements en espèces). Cela ne s'applique donc pas aux plateformes de commerce électronique comme WooCommerce.

Voici la section la plus pertinente de cet article:

*3° bis Si elle effectue des livraisons de biens et des prestations de services ne donnant pas lieu à facturation conformément à l'article 289 et enregistre ces opérations **au moyen d'un logiciel ou d'un système de caisse**, utiliser un logiciel ou un système satisfaisant à des conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données en vue du contrôle de l'administration fiscale, attestées par un certificat délivré par un organisme accrédité dans les conditions prévues à l'article L. 433-4 du code de la consommation ou par une attestation individuelle de l'éditeur, conforme à un modèle fixé par l'administration;*

Il est également important de comprendre les raisons de ce changement dans le projet de loi. Il s'agit d'éviter la fraude fiscale par des paiements en espèces. Par définition, le logiciel de commerce électronique laisse une trace écrite et, par conséquent, il est plus difficile d'abuser du logiciel pour fraude fiscale. Le législateur a modifié le projet de loi original pour répondre plus directement à la principale préoccupation:

*Face à l'inquiétude exprimée par les entreprises quant à la mise en œuvre de cette obligation, il est proposé que **seuls les logiciels et systèmes de caisse, principaux vecteurs des fraudes constatées à la TVA, soient concernés par cette obligation**.*

*La redéfinition du périmètre de l'obligation permettra d'alléger les charges et la complexité induites par les opérations de mise en conformité sans pour autant réduire l'efficacité de ce dispositif dans la lutte contre les fraudes facilitées par les logiciels permettant d'effacer des recettes enregistrées.*

Au moment de la dernière mise à jour de ce document (27 décembre 2017), la loi n'avait pas été finalisée, donc des changements à ce qui précède pourraient encore se produire.

Nous vous recommandons également la lecture de [cet article](#) paru sur LesEchos.fr.

**WOOCOMMERCE**

- About
- Blog
- Our Mission
- Giving Back
- Team
- Work With Us
- Style Guide

**PRODUCTS**

- WooCommerce
- Extensions
- Themes
- Plugins
- On Sale
- Submit Your Idea
- Develop Extensions

**SUPPORT**

- Help Desk
- Videos
- Support Policy
- Ideas Board
- Contact

1. **English version**

---

**Version française**

- WooExperts
- Hosting Solutions
- Educational Partners



COPYRIGHT WOOCOMMERCE 2017.  
TERMS & CONDITIONS.

AUTOMATTIC